



## Recours contre un avocat

Par **Bolpif1974**, le **20/09/2020** à **10:36**

Bonjour,

Lors d'une procédure d'appel notre avocat a fait deux erreurs importantes qui ont contribuées à notre condamnation ou tout du moins à augmenter l'importance de notre condamnation.

1/ notre litige portait sur un bien immobilier. Ce bien a été vendu avant la clôture de l'audience. Ce n'est que 2 jours avant l'audience qu'il nous a informé que nous étions obligés de nous desister à cause de la vente. Si nous l'avions fait dès la vente la condamnation aurait été moins lourde.

2/ notre avocat a omis de faire part du protocole d'accord que nous avons signé avec notre adversaire afin de mettre fin à la procédure. Ce document n'ayant pas été communiqué à la cour et nos adversaires l'ayant volontairement caché nous avons été condamné.

J'ai demandé à mon avocat qui me semble responsable de faire jouer ses assurances afin de m'indemniser mais il m'a indiqué une fin de non recevoir.

Qu'elles sont mes possibilités d'actions et vos conseils?

Merci,

Cordialement

Par **youris**, le **20/09/2020** à **11:35**

bonjour,

vous pouvez informer le batonnier du barreau ou est inscrit votre avocat de votre situation et du refus de votre avocat de recourir à son assurance.

Je vous conseille de consulter un autre avocat pour savoir s'il partage votre avis et connaître les recours juridiques contre votre ancien avocat ;

Salutations